

<https://dieppe-ouest.circonscription.ac-normandie.fr/?L-autorite-parentale>



L'autorité parentale

- Espace parents - Les parents et l'école -



Date de mise en ligne : mardi 5 mai 2015

Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient au père et la mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant, pour le protéger dans sa sécurité, sa santé, et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne.

Brochure sur l'autorité parentale

La brochure sur l'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire est un guide à destination des parents d'élèves et des professionnels de l'éducation pour faciliter le dialogue, éviter les conflits et indiquer les médiations possibles.